



E-02 Préparation de l'emplacement du compteur à l'intérieur du bâtiment



Ce document est valable pour un compteur d'une puissance inférieure à 80 ampères. D'autres documents sont disponibles sur www.ores.be/preparer-vos-travaux pour les autres catégories de compteurs et de puissance.

EMPLACEMENT DU COMPTEUR

Le choix de l'emplacement de votre compteur est défini par ORES en concertation avec vous. Celui-ci sera placé :

- au rez-de-chaussée du bâtiment, dans le garage ou dans le hall d'entrée ;
- le plus près possible de la voirie ;
- dans un endroit sec et accessible tant aux techniciens ORES qu'à l'occupant.



Si la distance entre l'endroit de pénétration du câble dans le bâtiment et la limite du domaine privé est supérieure à 25 mètres, le compteur *devra* être placé dans une armoire ou un abri pour coffret de comptage en limite de propriété.



La pose des compteurs dans le bâtiment ne pourra se faire que si le bâtiment est fermé. À défaut, il faudra mettre à disposition une armoire aux dimensions adaptées fermée et étanche.

PLACEMENT DU COFFRET 25D60



Le coffret standard à utiliser pour ce type de compteur s'appelle le « coffret 25D60 », en référence à ses dimensions de 25cm de large sur 60cm de haut. Vous pourrez vous le procurer facilement chez un revendeur de matériel électrique. Il est composé d'un fond et d'un cadre intermédiaire gris clair ainsi que d'un couvercle gris foncé ou transparent.

- Le coffret doit être installé dans un endroit approuvé par ORES.
- Les compteurs électriques ne peuvent se trouver ni au-dessus d'un compteur gaz ni en dessous d'une installation ou d'une évacuation d'eau.
- Le bas du coffret doit se trouver à une hauteur comprise entre 1 mètre et 1,2 mètre du sol fini et le local doit avoir une hauteur de 2 mètres minimum.
- Il doit être fixé sur une surface plane et rigide.
- Le mot « TOP » inscrit dans le coffret doit se trouver en haut afin que le coffret soit placé dans le bon sens.
- Un espace de 80cm minimum doit rester libre devant le coffret. Une profondeur de 25cm est à prévoir pour l'épaisseur du coffret.



L'emplacement du compteur est définitif ; tout déplacement ultérieur sera payant.

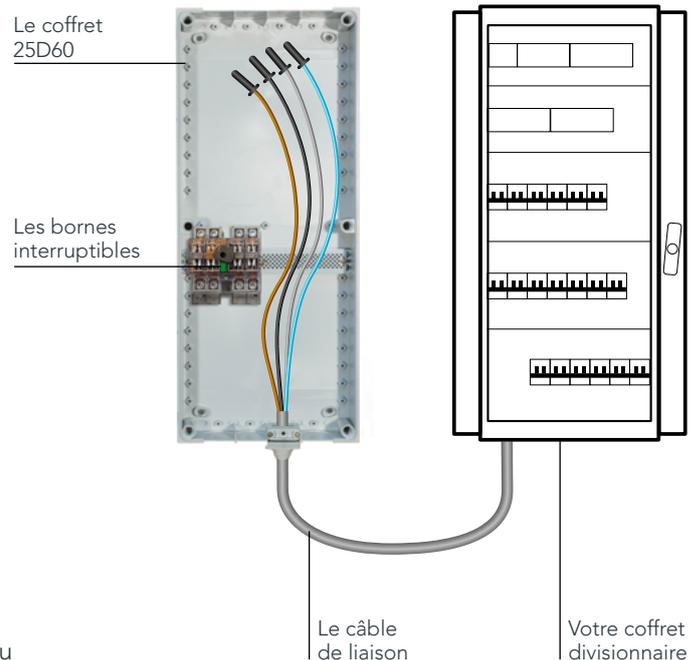
ÉQUIPEMENT INTÉRIEUR DU COFFRET 25D60

Une fois le coffret placé, il doit être équipé d'une série d'éléments complémentaires qui permettront à ORES d'alimenter votre installation intérieure en fonction de vos besoins et en toute sécurité.

- **Les bornes interruptibles de 125 ampères**, aussi appelées interrupteurs sectionneurs à commande tétrapolaire, doivent être placés dans le coffret. Il s'agit d'un interrupteur d'alimentation de l'installation.
- **Le câble de liaison**, qui relie le compteur au coffret divisionnaire, doit être introduit dans le coffret 25D60 au travers d'une entrée de câble et d'un support anti-traction. Il doit être de type XVB ou XGB et de section adaptée à la puissance demandée (4x25 maximum), hors multibrins souple et sans fil de terre.

Il faut prévoir une longueur libre dégainée de 80cm, fils non dénudés, dans le coffret, en respectant le code de couleurs suivant dans le coffret divisionnaire :

- raccordement monophasé : brun - bleu
- raccordement triphasé 3 x 230 V : brun - noir - gris
- raccordement triphasé 3 x 400 V + N : brun - noir - gris - bleu



i Lorsque le coffret 25D60 et le coffret divisionnaire sont juxtaposés, la liaison peut se faire par l'intérieur des coffrets. Dans ce cas, des fils VOB de type H07V-U, H07V-R ou H07V-K brun, noir, gris, bleu peuvent être utilisés pour autant que le degré de protection IP20-D soit respecté.

i Il est possible de connecter différents appareils et applications directement sur votre compteur grâce au port P1. Cela permet notamment de programmer le fonctionnement de certains équipements tels que le chauffe-eau sur base des périodes tarifaires. Plus d'informations sur notre site www.ores.be/particuliers-et-professionnels/ports-client.

i Le plus souvent, le compteur est prévu :

- pour une alimentation monophasée (2 phases) sous la tension de 230 volts (V) ;
- avec un disjoncteur de raccordement calibré sur une intensité de 40 ou 50 ampères.

Le disjoncteur limite la puissance électrique mise à disposition. Celle-ci est exprimée en kilovolt-ampère (kVA).

VOTRE INSTALLATION INTÉRIEURE

Votre installation intérieure doit respecter les réglementations en vigueur. Vous pouvez la réaliser vous-même ou faire appel à un professionnel.

Le règlement général sur les installations électriques (RGIE), disponible notamment sur le site des principaux organismes de contrôle agréés, vous renseignera sur les éléments qui régissent les installations électriques.

i L'installation triphasée 3x230 V doit être conçue de manière à pouvoir être alimentée en 3x400 V+neutre moyennant une adaptation du coffret divisionnaire et des prises triphasées.

i Le RGIE interdit les borniers intermédiaires entre le compteur et le différentiel protégeant l'installation.

INTERVENTION D'ORES

Nos techniciens viendront placer le compteur sur le couvercle du coffret 25D60 refermé et connecteront le câble de liaison que vous aurez préparé.

Il est préférable que votre installation intérieure soit terminée et agréée le jour de la pose du compteur pour que vous puissiez profiter de la mise en service du compteur le même jour. Pour cela, il faudra avoir conclu un contrat de fourniture d'énergie chez le fournisseur de votre choix et pouvoir présenter l'attestation de conformité de votre installation intérieure que vous aurez obtenue auprès d'un organisme agréé. Si vous n'avez pas terminé votre installation pour le jour des travaux, vous devrez reprendre rendez-vous auprès de votre conseiller clientèle.



Si le jour du rendez-vous ces travaux préparatoires ne sont pas accomplis ou que vous êtes absent, vous serez redevable des frais de déplacement occasionnés et responsable du nouveau délai d'exécution engendré par le report du rendez-vous.



En cas de doute ou de contradiction dans les propos, les prescriptions techniques détaillées dans les documents sous format PDF prévalent toujours sur les commentaires ou mentions figurant dans les vidéos mises à votre disposition.